

BAC

SYNDICATS e.i.L. FÉDÉRÉS UNITAIRES

TRIMESTRIEL
Prix : 1 €uro

**BULLETIN DES
AGRÉGÉS ET DES
CERTIFIÉS**

Oct. Nov. Déc.
2007

e. comme *Efficacité*
i. comme *Indépendance*
L. comme *Laïcité*

N°24

Bulletin des Agrégés et Certifiés de
l'Éducation Nationale

SNCA

Certifiés, Agrégés e.i.L.

Convergence

5, rue Clisson 75013 Paris
Tél. : 06 84 57 20 75
Fax : 01 53 94 07 53
@ : FR41@wanadoo.fr
Site : <http://snca-nat.fr>

Spécial Enseignement Pro

Edito

Une politique scolaire paradoxale

Ce fut une rentrée toute trépidante du rythme que le nouveau Président de la République imprime à tout ce qu'il touche. Elle restera marquée par de nombreuses suppressions de postes et par l'annonce que d'autres suivront.

Par delà les arguments invoqués selon lesquels les postes supprimés libèreront des crédits qui devraient permettre d'améliorer la rémunération des enseignants, gageons que certaines voies de formation initiale pâtiront plus qu'elles ne gagneront à ce jeu : la voie technologique et surtout la voie professionnelle.

Déjà des enseignements ne sont donnés que partiellement aux élèves ... Ces inadéquations entre les emplois du temps des élèves et ceux des professeurs permettent déjà d'avancer qu'il faut réduire le temps de travail des élèves : moins de profs, moins d'heures de cours pour les élèves, il suffit d'y penser. A quand zéro prof pour plus d'élèves du tout ?

En tous cas, *exit* déjà le samedi des écoliers, et bientôt celui des collégiens. Dans l'esprit moutonnant des ministres sarkozistes, ce qui est nocif pour les travailleurs, les trente cinq heures, est indispensable aux jeunes esprits qui apprennent. Gageons que le Président saura faire miroiter les vrais leures et les fausses valeurs du savoir moins pour valoir moins !

L'enseignement professionnel, mal défendu par des syndicats prétendument spécifiques, mais de plus en plus ouvertement généralistes, sera la première victime de l'alignement de cette politique scolaire de pénurie sur la mondialisation malthusienne.

Certes, Nicolas SARKOZY, son premier ministre, son ministre de l'Éducation Nationale affichent leur volonté de valoriser l'Enseignement Professionnel, en même temps que le collège unique essuie leur vindicte ... Mais la logique comptable imposera, redoutons-le, que cette voie de formation initiale et de qualification, si nécessaire à un nombre croissant de jeunes et à leurs familles, soit une fois de plus laissée pour compte.

Il y a des savoir-faire qui doivent être transmis, il y a des talents qui ne demandent qu'à éclore ... Le SNCA e.i.L. Convergence estime que leur conjonction ne peut se produire que par l'excellence de l'Enseignement Professionnel Public. Il mettra toute sa force à le dire, toute sa conviction à le faire admettre et toute sa persévérance à l'imposer.

SOMMAIRE

du n° 24 du seul BAC authentique

Edito : une politique scolaire paradoxale	P 1
Entretien avec un PLP	P 2
Commission « Direction » Du chef d'établissement et de son autonomie De la politique de l'autruche au crime	P 7

BAC N° 24
Oct. Nov. Déc. 2007
TRIMESTRIEL
Directrice de la Publication
Françoise ROCHE

N° CPPAP : 0907S 06175
N° ISSN : en instance

CONCEPTION &
REALISATION
au siège
5, rue Clisson 75013 PARIS

Ce n° 24 de BAC est dédié à la mémoire de
Mariam.

La secrétaire générale
Françoise Roche

Entretien avec un PLP

Pour son n°24, consacré à l'enseignement professionnel, BAC s'est entretenu avec Thierry DRUAIS. Professeur dans un lycée professionnel parisien, il est aussi l'ancien secrétaire général adjoint du SNETAA qu'il a quitté en 2004. C'est parce qu'il allie l'expérience du terrain à la réflexion d'un militant et responsable syndical qu'il a semblé être un bon interlocuteur dans l'entretien que BAC souhaitait avoir avec un PLP.

I- Etat de l'Enseignement Professionnel Public par rapport à l'institution scolaire et à la qualité de l'éducation

BAC- Pour commencer, peux-tu nous parler de la sociologie du public scolaire des LP (lycées professionnels) ?

Le PLP - Plus que de sociologie, il faut parler pour les zones urbaines d'un véritable effet ethnique : les élèves de LP semblent aujourd'hui provenir de certains groupes de la population ... Il y a encore une quinzaine d'années, les élèves représentaient souvent les strates de migrations européennes. Aujourd'hui, les classes de LP sont parfois, en proportion majoritaire, constituées par des jeunes d'origine subsaharienne. Or ceux-ci n'arrivent pas le plus souvent de l'immigration immédiate. Cette dimension ethnique souligne le fiasco de l'orientation telle qu'elle est pratiquée et dénonce aussi la réalité du collège actuel. Plus que jamais, le LP est la variable d'ajustement du système « collégial », et cela se met en place dès l'école primaire. Le public scolaire des LP résulte d'une véritable focalisation ethnique du système éducatif.

Ce phénomène a pris une proportion scandaleuse. Contrairement à ce que soutenait Christian FORESTIER, alors directeur du cabinet de LANG, dans les propos rapportés dans le livre de MONDOT* : ce ne sont pas les classes de LP qui sont des « poubelles », mais c'est bien le collège et son système d'orientation qui prennent certains élèves pour des exclus et des rebuts.

Le LP ne choisit pas ses élèves à la différence des grands lycées de centre ville, et particulièrement des grands lycées parisiens.

Les lycées d'enseignement général sélectionnent le plus possible leurs élèves pour tendre vers le 100 % de réussite au baccalauréat, et cela quelle que soit la signification réelle de 100 % de réussite au bac. Tout cela repose sur des trucages : trucage des chiffres, trucage de l'information, trucage des modalités de sélection. Les photos de classes sont certainement un bon témoignage de cette réalité qui est liée aux stratégies que certaines familles mettent en œuvre : milieu aux revenus élevés, stabilité de la lignée, concernant des blancs à la différence de ce que nous avons dans les LP.

Le LP ne choisit pas ses élèves qui lui sont envoyés par les autres établissements qui se conforment à ce schéma ethnique. Dans cette fausse orientation, qui fait jouer au LP le rôle de variable d'ajustement, qui en fait un établissement de substitution, un palliatif, l'enseignement professionnel sert de paravent au reste de l'institution.

BAC – Que se passe-t-il quand les élèves, ces élèves, sont dans les classes des LP ?

Le PLP - La soi-disant orientation qui les a conduits dans les classes de LP n'a pas pris en compte leurs qualités scolaires individuelles ; elle s'est fondée sur des critères non avoués mais criants : d'où le profond sentiment qu'ont les élèves d'être victimes d'une injustice intolérable. Ces à ces jeunes, victimes de cette injustice sociale, voire raciale, que nous avons à faire dans les LP. Tous les acteurs du LP, profs, personnels d'encadrement, agents et bien sûr les élèves et leurs familles savent ce que l'opinion dit de l'Enseignement pro : que « c'est de la merde ! » Le mot est le même que celui de l'inspirateur des responsables du système éducatif, dont j'ai parlé tout à l'heure. D'autres que lui ont employé, répété, écrit ces mots-là, aussi bien des « pédagogistes » parmi les plus fameux que certains « républicanistes ». C'est d'ailleurs, bien entendu, le sentiment dominant de ceux qui sélectionnent, mieux vaudrait dire qui trient les élèves.

BAC- Ce « tri » se traduit-il malgré tout par un niveau scolaire particulier ? La « qualité » scolaire des élèves s'en ressent-elle ?

Le PLP - A la différence de ce qui s'est passé ailleurs, et que les trucages des chiffres et de l'information dissimulent de plus en plus mal, le niveau des élèves de LP a progressé. Les autres voies de réussite républicaine leur étant bouchées, c'est là qu'ils mettent en valeur leurs qualités individuelles, pas toujours scolaires, mais souvent à la mesure d'un monde pénible, professionnel, matériel, contre lequel ils savent, ou apprennent à savoir, qu'ils devront réagir.

D'ailleurs, certaines structures de l'institution scolaire, au bénéfice desquelles cette sélection ethnique

est pratiquée, ne s'y sont pas trompées. Voyez le succès des initiatives de Sciences Po. C'est une façon de limiter les dégâts de l'orientation qui ont privé certains éléments dont elle a besoin d'une formation initiale prévue originellement à cet effet. Mais cela est perçu comme un geste humanitaire et non comme l'indice du fiasco de l'orientation. La discrimination qu'elle produit, le blocage du système qu'elle induit obligent à trouver des dérivatifs. Les bons résultats obtenus par ce recrutement dérivé prouvent à eux seuls la malfaisance de l'orientation telle qu'elle continue à être pratiquée avec obstination.

C'est la pratique même des Grandes Ecoles qui est bloquée dans sa justification de promotion républicaine puisqu'elle est tributaire d'une orientation qui ne se fait pas sur des critères scolaires objectifs mais sur d'autres qui n'ont rien à voir avec l'évaluation des qualités de chaque élève. Former l'élite républicaine, tel est l'objectif des Grandes Ecoles. Aujourd'hui elles recrutent les moins mauvais de « l'élite sociale » pré-établie qui subit, elle, une véritable baisse de niveau. Quel déficit pour la République !

C'est aussi cela la réalité de nos élèves : l'ascenseur social leur est interdit. Et pourtant, là où les élèves progressent, c'est dans l'enseignement professionnel ; c'est là également où la distinction sociale ne fait plus la différence pour réussir.

BAC- Ce blocage que tu mets en évidence pour l'accès aux Grandes Ecoles doit avoir aussi des effets sur l'Université ...

Le PLP - Là tout est à revoir, du système d'évaluation à la volonté affichée de réussite ! La sélection pratiquée, des centres d'excellence qui n'ont pas lieu d'être, tout cela conduit à des taux d'échecs extravagants dès les premières années universitaires. A moins de penser que ne sont dirigés vers l'Université que des crétiens, cela est inadmissible ... Tout comme l'accès aux BTS qui sont surencombrés par les élèves venus des voies classiques. Ces élèves n'ont d'ailleurs ni l'envie d'être là, ni le niveau de formation requis. Les bacs S, l'élite paraît-il, finissent en BTS ! Est-ce normal ? Un bac S cela doit permettre d'atteindre bac + 5 ; et on le retrouve en BTS ! Nous avons des tas de bacheliers S, pas assez de chercheurs scientifiques : le hiatus est flagrant. A ce niveau d'incohérence, c'est l'ensemble du système scolaire, de la maternelle à l'université, pour reprendre un slogan célèbre, qui est en crise, parce qu'en grave crise de valeurs portées par la laïcité et la République. Force est de constater qu'au centre de ce dispositif en crise, il y a le lycée napoléonien, celui du conservatisme social, celui qui n'est pas concerné par la laïcité jusqu'à la Première Guerre Mondiale, celui dont le modèle sélectif, élitiste et ségrégationniste l'emporte sur celui de l'Ecole de la République.

II- Apprentissage et Enseignement Professionnel

BAC- Comment se présente la confrontation entre la formation professionnelle par l'apprentissage et celle donnée par l'Enseignement Professionnel ?

Le PLP - La volonté affichée du patronat est de récupérer les jeunes de l'enseignement professionnel, pas seulement pour la satisfaction d'opérer une main mise sur cette jeunesse, mais parce que ça rapporte de l'argent, beaucoup d'argent ! Cet argent est fourni par les contribuables, et le patronat veut en récupérer le plus possible. C'est pourquoi le patronat vise beaucoup plus large : les élèves qui relèvent de l'enseignement technique, technologique, voire général ...

Cette volonté de détourner l'argent public au profit du patronat, outre qu'elle est anti-laïque, est un danger pour l'ensemble de l'Ecole. Que l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans ait pu être remise en cause par dérogation dès 14 ans est aussi une attaque contre le collège et le LP. C'est le 10^{ème} de l'iceberg destiné à naufrager l'Ecole de la République !

Le plan BORLOO, celui du ministère VILLEPIN, qui voulait aboutir à mettre 500000 jeunes chaque année sous apprentissage vise beaucoup plus loin que le seul enseignement pro. Que veulent dire 500000 apprentis ? Cela veut dire 500000 contrats avec toutes les ristournes fiscales et subventions afférentes et inscrites dans le **Code du Travail**. N'est-ce pas un plan juteux que celui de récupérer en subventions l'équivalent des deux tiers des sommes qui vont à l'enseignement professionnel public ?

Soyons clair : il n'y aura pas 500000 contrats d'apprentissage par an. Il faut au minimum 3 mois pour trouver une entreprise, puis 3 mois d'essai et d'autres délais ensuite. Aujourd'hui, un quart des contrats est rompu par l'entreprise. Cela donne une idée de ce qu'il adviendra des 500000 apprentis BORLOO. Cette gabegie à grande échelle aura pour effet de déstabiliser l'Enseignement professionnel, donc tout le système éducatif français.

BAC- Si l'apprentissage massif n'est pas réalisable, tout en nuisant au maintien de l'Enseignement profession-

nel, à quoi sert ce plan ?

Le PLP - Il y a plusieurs effets à en attendre :

1. La diminution du nombre des formations offertes par la branche pro pour peser davantage encore sur la sélection ce qui la rendra encore plus inégalitaire.
2. Dégager de nouvelles justifications d'aide aux entreprises ; mais il n'y a pas d'évaluation de ce que produisent ces aides en matière de formation.
3. Il y a une multitude de contrats professionnalisants, même si cela n'implique pas de véritable formation. L'apprentissage lui-même, dans la mesure où il est une structure de formation, va être marginalisé. Aujourd'hui le gouvernement veut d'ailleurs tout ramener à une seule entité de « professionnalisation ».

Dans le cadre de ce plan, il n'y a aucune obligation de formation véritable : en terme de formation c'est un pis aller. Cela ne débouchera pas sur de l'emploi.

BAC- Mais les élus, les Régions, ont bien leur mot à dire ...

Le PLP - Les Régions n'ont pas la main sur le monde de l'entreprise. Il y a, pour pallier cette insuffisance régionale, la notion d' « entreprise citoyenne ». On l'aide, on lui demande en échange de fournir de l'apprentissage. Mais comme il ne faut pas brusquer l'entreprise, ni l'offusquer, il n'y a aucun contrôle concernant cet échange. Au mieux, certaines régions jouent-elles au surveillant général qui ne juge que par l'absentéisme : en clair, la norme d'obligation et de contrôle est portée sur les apprentis et non sur les entreprises.

De fait, la mise en place de l'apprenti prévue par la législation demande du temps : 3 mois d'abord, puis trois mois reconductibles avant le contrat. Au bout de deux mois d'essai, l'entreprise peut rompre le contrat. Tout cela se fait au cours de l'année scolaire et s'il y a rupture ou non achèvement des durées probatoires, ou pas de signature de contrat, voilà le jeune, redevenu élève, lâché dans la nature, évaporé. On n'oubliera pas d'ajouter ces chiffres au détriment de l'Enseignement professionnel.

Qui peut nier que ces chiffres manipulés, cette absence de contrôle ne sont que des leurres qui permettent à l'Etat de se désengager de sa mission d'éducation et de formation tout en fournissant de l'argent aux entreprises ?

BAC – Mais le monde des jeunes, celui de leurs familles, comment peuvent-ils s'y retrouver ?

Le PLP - Il y a une vraie demande de la part des jeunes et de leurs familles en matière de formation professionnelle, que cela passe par le LP ou par l'apprentissage. Mais dans ce dernier cas les familles des classes moyennes posent un postulat : tout travail mérite rétribution, c'est-à-dire un salaire. C'est par le salaire que passe l'insertion professionnelle, c'est lui qui est le gage de la qualité de l'insertion sociale.

Ainsi la question de l'apprentissage fait qu'on ne peut éluder celle du statut des jeunes et en particulier celui des lycéens de niveau bac, celui des apprentis, ou celui des jeunes étudiants.

On retrouve toujours l'argent en face de la formation professionnelle.

BAC – L'apprentissage a comme Janus, deux visages. Comment neutraliser le mauvais et ne faire confiance qu'au bon ?

Le PLP - L'apprentissage existe. Il peut même être un très bon vecteur d'insertion professionnelle après une bonne formation initiale et un allié dans l'obtention d'une qualification : mais il faut inverser le mode de fonctionnement. Actuellement, les Régions, les impôts, les jeunes sont au service de l'entreprise. Il faut que ce soit l'inverse : si l'entreprise donne une formation qualifiante au jeune, formation qualifiante authentifiée et validée par d'autres qu'elle-même, alors, oui, elle a droit à une subvention : tout travail ne mérite-t-il pas salaire ? Mais aujourd'hui, par l'apprentissage, entre autres, l'entreprise trouve une pompe à fric. Cela vient des années 70 au cours desquelles, sous diverses influences, dont celle de Jacques DELORS, on a vu l'apprentissage avec les yeux de Chimène. Mais l'entreprise n'est pas Le Cid Campéador !

BAC – Alors, entre l'Ecole et l'entreprise : concurrence ou complémentarité ?

Le PLP - Un LP bénéficie de la taxe d'apprentissage, ce qui lui permet d'offrir aux jeunes des possibilités de formation longue, y compris le niveau 3. On peut prévoir, après 2 ans de BEP, ou 2 ans de bac pro, ou 2 ans ou plus de BTS le recours à l'apprentissage pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale. Mais au niveau du BEP et du bac pro, c'est au LP que doit revenir l'ensemble des offres de formation. A cette condition il y a cohérence en fin d'études entre ce que donne l'Ecole et ce que permet l'entreprise.

III- Inachèvement du cursus de la voie professionnelle

BAC- Le baccalauréat professionnel est un diplôme qualifiant donnant un accès immédiat à la vie active. Mais c'est aussi un bac qui peut donner accès à une poursuite d'études. Qu'en est-il ?

Le PLP - La création du bac pro impliquait que 20 % des bacheliers pourraient entreprendre des études supérieures. Or nous sommes très loin du compte. La moyenne nationale tourne autour de 10 % et dans la capitale elle n'est que de 5 %. Il est vrai que les grands lycées parisiens, Henri IV et les autres, qui accueillent les enfants de « l'élite sociale » et suscitent toute l'attention des responsables de l'institution scolaire, fournissent tant pour le bac S que pour les concours aux grandes écoles des taux de réussite si faramineux que les faibles pourcentages de poursuites d'études des bacheliers venus des LP peuvent paraître aux yeux de certains sans importance ...

BAC – Mais c'est scandaleux ! Pour ceux qui souhaitent poursuivre des études, rien n'a été prévu semble-t-il ...

Le PLP - En fait le BTS est un diplôme professionnel. D'ailleurs, certains BTS ne sont alimentés que par des bacheliers pro, sur des bassins d'emplois bien délimités : ainsi pour les métiers du bois dans certaines académies de l'est de la France. Ces BTS ont évidemment d'excellents résultats.

Dans la plupart des autres cas, le BTS n'est pas ouvert aux bacs professionnels proprement dits mais à des bacs dits technologiques qui sont de plus en plus souvent évincés par des bacs S ! Tout cela signifie que les élèves venant des LP n'ont pas accès à la réussite. Tous les acteurs concernés par les BTS, les élèves et leurs familles, les chefs d'entreprises, les équipes pédagogiques elles-mêmes, reconnaissent que les programmes des BTS ne coïncident pas avec les savoirs et les connaissances des bacheliers de la voie générale. C'est le cas inverse de ce qui est constaté pour les métiers du bois par exemple où il y a continuité entre le programme conduisant au baccalauréat et celui de la poursuite d'études, le BTS.

Le paradoxe est que dans les BTS alimentés par la voie générale, et surtout la filière S, le niveau exigé ne tient plus compte ni des programmes ni des finalités professionnelles. Paradoxe redoublé par le fait que le taux de réussite y est nettement moindre : ceux des bacheliers qui ne viennent pas du bac S y « tombent comme des mouches » alors que le diplôme est fait pour eux ! Evidemment cela ne signifie pas que ces étudiants de BTS soient moins intelligents que d'autres. Cela est le résultat évident de l'inadéquation entre ce qui prépare à l'obtention d'un bac et le contenu de l'enseignement des BTS, affectés de sélectivité pseudo-élitistes (ce qui peut, hélas, flatter certaines équipes pédagogiques, certains jurys, si ce n'est même certaines inspections générales !)

BAC- La réussite ! C'est le grand mot de l'évaluation des voies de formation pré- et post- bac ! Que faut-il entendre par là ?

Le PLP - En effet, que veut dire « la réussite » ? Est-ce le résultat de toujours plus de sélection ? Est-ce parvenir à dominer toujours plus de difficultés pas nécessairement en rapport avec un contenu d'enseignement ? Si c'est cela, et semble-t-il, c'est cela, nous avons à faire au lycée napoléonien ... A moins que la réussite ne soit le résultat obtenu par des jeunes formés de façon cohérente. Nous ne sommes pas, hélas, dans cette configuration. Et cette incohérence entre les formations au baccalauréat et celles des poursuites d'études supérieures aboutit à la déqualification des diplômés et, par suite, des emplois sur lesquels ils débouchent. C'est là l'effet pervers majeur de la plupart des BTS : mettre en balance des lycéens ayant reçu des formations et ayant acquis des niveaux différents.

BAC – Cela signifie-t-il qu'un bachelier S ne doit pas accéder aux BTS ?

Le PLP – Que vient faire en BTS un bachelier S, sinon augmenter le niveau requis pour y être admis, donc défavoriser encore davantage les bacs techno et les bacs pro ? En quoi le S de scientifique du bachelier se termine-t-il sur le S de supérieur accolé à la fonction de technicien ? C'est là encore un autre leurre du système éducatif français que d'ouvrir à un avenir de scientifique pour finalement confiner à des tâches techniques, mais supérieures !

Rechercher la qualité en évinçant ceux qui sont préparés à recevoir une formation courte au profit d'autres qui sont préparés à une formation longue, c'est pratiquer un pluriel inadmissible et inique. Le BTS, c'est bac + 2 ; le bac S, c'est fait pour bac + 5, qui est la voie de sortie normale de ce baccalauréat. Sinon, pourquoi le préparer et le passer ? C'est toujours le même système qui fonctionne en renversant les ordres de valeurs afin de mieux renvoyer hors des règles de la réussite ceux qui ne peuvent qu'être exclus. Il n'est pas

question de dire qu'il ne faut pas qu'il y ait des passerelles vers bac + 3, + 4, + 5. Mais la règle ce doit être une préparation et une poursuite d'étude en phase sur un objectif identique. L'entreprise profite de ce décalage entre le niveau de qualification requis et la surqualification de fait. Pourquoi l'Ecole se moule-t-elle dans cette logique là au lieu de la combattre ? Reste à se poser la question : à qui sert ce dysfonctionnement et qui dessert-il ?

BAC – Mais les profs eux-mêmes ne contribuent-ils à ce dysfonctionnement ?

Le PLP - Bien sûr que si ! C'est humain de vouloir relever le niveau de sa classe ... Mais au profit de qui ? Mais aux dépens de qui ? Finalement tout le monde est perdant, parce que déclassé. Avec les conséquences économiques, sociales, politiques qui s'ensuivent.

IV- Quelles perspectives ?

BAC- A travers l'Enseignement Professionnel et les blocages dont il souffre, on découvre que c'est l'ensemble du système éducatif qui marche de travers. Peut-on sortir l'Ecole de ce mauvais pas ?

Le PLP -Il faut sortir de ce champ d'ornières ! Pour cela, il faut faire circuler les idées, et les faire circuler hors des idéologies dont celle du pédagogisme n'est pas la moins nocive. Hors des idéologies, parce qu'il faut sortir des *a priori* et prendre en compte la réalité de la population, de son hétérogénéité, de ses attentes.

Faire circuler les idées, cela signifie se rassembler, s'investir, militer, s'occuper de la *polis*, de la Cité. Travailler ensemble, se syndiquer, plutôt que d'attendre que la solution vienne du seul législateur ou du gouvernement. Le législateur et le gouvernement ne prendront en compte que l'exigence collective de faire vivre l'Ecole républicaine.

Qu'est-ce que l'Ecole républicaine ? Une volonté commune de la population, de ses adultes, d'éduquer, de former, de qualifier la jeunesse. Et pourquoi cette éducation, cette formation, cette qualification passeraient-elles par l'entreprise ? Pourquoi l'espoir de s'en sortir ne passerait que par cette voie-là dont on constate, à l'époque de la mondialisation, combien elle peut être désespérante ?

La question est aussi de savoir comment va la République. A l'heure où il est encore question de « l'entreprise citoyenne », on peut en effet se demander jusqu'où va se nicher la confusion. Que je sache, une entreprise c'est fait pour produire et, ce faisant, pour faire des bénéfiques, sinon elle met la clef sous la porte. A force de mésuser du vocabulaire, d'utiliser les mots à tort et à travers, ils perdent leurs sens et deviennent des outils à tromper le monde. Il est vrai que pour les services publics, il est possible de parler d'entreprise citoyenne puisque l'entreprise de service public est sensée être contrôlée par les citoyens. Mais on sait dans quelle tourmente sont pris aujourd'hui les services publics. Et n'est-il pas présomptueux, et dangereux, que certains puissent se jauger plus citoyens que d'autres ?

BAC – A quelles valeurs l'Ecole de la République peut-elle donc bien se référer ?

Le PLP - Le mot « valeur » lui-même est plein de sens divers et contaminants. N'est-ce pas d'abord ce que vaut quelque chose, en bon argent comme on disait jadis ? Eh bien ! L'Ecole c'est ça aussi : l'équilibre entre l'argent qui s'en dégagera par l'activité de ses anciens élèves et ce qu'elle coûte pour les préparer à cette future activité. Cela débouche bien entendu, sur la notion de valeur du travail. Mais là, je suis pris d'un doute ; l'esclave travaille, lui aussi. Qu'en est-il de la « valeur » de ce travail ? Pour son maître, l'esclave se confond avec cette valeur, mais pour l'esclave ? Or il y a des esclaves toujours, et chez nous. Je préfère la valeur du métier. Il s'agit du métier d'une personne, qui résulte du choix de cette personne, de sa formation, de sa professionnalisation. Dans notre société tout travail mérite salaire. Le travail de celui qui exerce son métier mérite salaire. C'est par le métier que passe la socialisation. Or nos métiers, pas seulement ceux de l'enseignement, mais tous ceux qui s'offrent en perspective aux jeunes, sont malmenés par la concurrence mondiale. Au nom de cette concurrence, il arrive qu'on gagne moins en travaillant plus. On a vu aussi à quel point parvenir à un métier, à se former à un métier, était chaotique. Mais le métier, sa valeur, salariale, sociale, morale, sont ceux d'une personne ; et cette personne, homme ou femme, est un citoyen, une citoyenne. Oui, la valeur du métier et son respect sont des valeurs de la République.

Commission « DIRECTION »

Du chef d'établissement et de son autonomie

L'autonomie des établissements est une de ces vieilles lunes qui apparaissent régulièrement au gré des gouvernements : chaque nouveau pouvoir a son idéal de l'autonomie, que les établissements essaient de décliner en attendant de nouvelles directives... La LOLF*, avec ses indicateurs, ses contrats d'objectifs, etc. encadre notre autonomie, et restreint bien souvent les ambitions généreuses des projets d'établissement qui doivent être revus et corrigés en fonction des objectifs académiques...

On conçoit que tout cela suppose, de la part du chef d'établissement, une souplesse extraordinaire. Depuis qu'il a été heureusement mis fin au recrutement des chefs d'établissement par la voie népotique de la cooptation, le concours hésite entre deux formules : celle d'un concours classique – écrits anonymes, et oraux-, et une formule mixte : celle qui a prévalu jusqu'à l'an passé : - une « admissibilité » sur dossier, comprenant l'aval du chef d'établissement d'origine, de l'Inspecteur d'académie, du Recteur-, suivie d'un oral national. Formule qui, ménageant la chèvre et le chou, croyait éviter les recrutements dangereux que l'anonymat ne garantissait pas. Mais, le système n'a pas montré son infailibilité, et a permis le recrutement de personnels certes plus « formatés », mais sans doute moins aptes à exercer une direction « autonome ».

Il est évident qu'on ne parle pas ici des individus : l'un ou l'autre type de recrutement ayant aussi permis à des personnels remarquables d'accéder à ces fonctions.

Il est nécessaire que le système éducatif choisisse clairement ses personnels : ou il préfère des gestionnaires purs, qui n'auront d'autre choix que d'appliquer des directives académiques, ou il choisit des responsables authentiques, qui sauront appliquer les Lois au risque même de leur tranquillité. Si tel Recteur, thuriféraire borné d'une secte politique, décrète que 66% des jeunes filles de 2nde doivent être orientées en « S », et que le chef d'établissement intervient contre l'avis des Conseils de classe pour atteindre cet objectif, il suit les prescriptions de l'autorité, certes, mais nuit objectivement à l'intérêt de l'élève et du système éducatif ! Si, sous prétexte de ne pas se « signaler », tel autre choisit de ne pas poursuivre les délits ou les violences au sein de son établissement, il donne, certes, pour un temps, une image apaisée de son lycée, et se conforme à l'injonction rectorale lui enjoignant de réduire de 50% le nombre de conseils de discipline, mais il nuit à la communauté éducative, et à la sécurité nécessaire à l'acte d'enseigner, qui suppose d'un responsable qu'il « assure la sécurité des personnes et des biens ».

Il est urgent que l'Ecole joue son rôle de formation dans un climat serein, et vise l'excellence, non la gestion de flux. Savoir s'opposer à une politique imbécile d'orientation, c'est sans doute aussi l'honneur du chef d'établissement. Puisse la rupture briser les dogmes de l'obéissance servile qui n'est jamais que la crainte pour le pouvoir de ne pas savoir convaincre.

* Loi Organique relative aux Lois de Finances

Encore la violence scolaire

De la politique de l'autruche au crime

Un jeune stagiaire, lettre-histoire, venant d'une académie méridionale, est devant une classe de première année de BEP, dans une académie à dominante rurale du nord de la France. Depuis la rentrée, il est le souffre douleur de cette classe. Il en reçoit insultes, jets d'encre, crachats. Quoiqu'il fasse, il ne peut mettre un terme à cette malfaisance organisée dont il est la victime et qu'en termes pudiques, mais légaux, on appelle « harcèlement ». La classe a été dûment informée par la direction que ce comportement relevait du tribunal pour enfants ; un des meneurs a été pris sur le fait. Mais, avec la complicité de sa famille, il a utilisé la vieille méthode si fort en honneur de nos jours qui consiste, quand on est bourreau, à porter plainte comme si l'on était la victime. Il prétend avoir été frappé et blessé par le chef d'établissement : une plainte est déposée contre ce dernier, mais bien vite

retirée quand, à son tour, le chef d'établissement saisit la justice pour dénonciation calomnieuse.

Le chef d'établissement reçoit jour après jour les confidences de plus en plus amères de notre jeune collègue qui sombre dans une dépression inéluctable. A l'évidence, ce jeune stagiaire, sortant d'une première année d'IUFM, a satisfait aux exigences du jury du concours, mais n'a été muni d'aucun viatique pour faire face à une situation de violence telle que celle qu'il subit.

Que peut faire un chef d'établissement, s'il n'a pas le cran, parce qu'il est lui-même démuni devant ce type de comportement, parce qu'il est las d'avoir à traiter ce genre d'affaire, parce qu'il manque d'énergie ou de conviction, d'affronter les manifestations de la violence scolaire ? Il ne doit surtout pas faire de vagues !!!

Donc, il prend son téléphone et appelle ses supérieurs hiérarchiques pour leur dire qu'on lui a envoyé comme stagiaire un pauvre « débile », qui à un problème relationnel grave avec les élèves, un incapable, psychologiquement fragile, qui est passé à travers les mailles du filet du concours, on voudrait bien savoir comment. En bref, il « casse », au seuil de sa vie professionnelle, un tout jeune homme qui a, au cours de sa courte vie, démontré cependant qu'il était sérieux, persévérant et capable, c'est-à-dire digne, d'enseigner dans l'Ecole de la République. Evidemment, ce chef d'établissement demande qu'on lui remplace au plus vite son stagiaire ...

C'est la technique suggérée depuis des lustres par l'Institution confrontée à la violence scolaire : la nier en l'imputant à des individus, enseignants, agents, chefs d'établissement qui ne seraient pas à la hauteur... Mais la politique de l'autruche conduit à cautionner, un jour ou l'autre, le crime. La fumée des camps a ainsi eu pour certains qui la voyait s'élever, ou qui savait qu'elle s'élevait dans le morne ciel de l'Europe centrale, toutes sortes de bonnes raisons de dérouler ses volutes, hormis celle qui était la seule et la vraie : l'élimination des cadavres de milliers et de milliers d'êtres sans défense assassinés au nom d'une folie sur-inhumaine.

Certes, ce n'est pas encore par milliers que l'on compte les victimes de la violence scolaire ; mais il y a déjà des morts par coups, des suicidés, des violés, des blessés, des déprimés profonds, jeunes et adultes. Et l'indifférence prévaut ! Ceux qui s'insurgent ont tort, sans doute en raison d'un négationnisme préventif ...

Il faut pourtant et toujours s'insurger contre la violence qui ronge l'Ecole de la République et dénoncer pour ce qu'elle est la veulerie de ceux qui veulent l'ignorer : un crime.

Information : Lorsque vous vous connectez sur <http://www.snca-nat.com>, vous êtes redirigés automatiquement sur notre nouvel emplacement <http://snca-nat.fr>.

Pensez à noter notre nouvelle adresse internet <http://snca-nat.fr>, notre email n'ayant pas changé FR41@wanadoo.fr